

■ **Centre de Logistique du Croset SA en liquidation,**
à Préverenges, société dont la procédure de faillite, suspendue
faute d’actif, a été clôturée (FOSC du 04.02.2004, p. 15). Aucune
opposition à la radiation n’ayant été formée, la raison sociale est
radiée d’office, conformément à l’art. 66, al. 2 ORC.
Journal no 5446 du 26.05.2004
(02289238 / CH-550.0.075.113-4)